Comment savoir si son repentir est accepté ?

علامات قبول التوبة

< فرنسي - French – Français>



IslamQA

موقع إسلام سؤال و جواب

🙠🙣

Traduit par: Haïfa Tozri

Relu par: L’équipe Islamhouse

**ترجمة:** هيفاء توزري

**مراجعة:** فريق موقع دار الإسلام الفرنسي

Comment savoir si son repentir est accepté ?

Question?

J’ai commis un péché majeur et j’ai demandé à Allah de me pardonner. Mon repentir sera t-il accepté ? J’ai le sentiment que mon repentir ne sera pas accepté, et qu’Allah est en colère contre moi. Y a-t-il des signes de l’acceptation du repentir ?

**Réponse**

Louange à Allah

**Premièrement** : l’inadvertance et les manquements font parties de la nature humaine, c’est un fait. L’être humain ne peut ni échapper aux manquements dans les actes d’adorations, ni à l’insouciance, l’oubli ou l’accomplissement de péchés. Nous sommes tous sujets à l’insouciance et à l’erreur. Parfois nous nous rapprochons d’Allah et d’autres fois nous nous éloignons de Lui. Certaines fois nous avons conscience qu’Allah nous regarde et d’autres fois nous faisons preuve d’insouciance. Nous ne pouvons éviter d’accomplir des péchés, ou de tomber dans l’erreur car nous ne sommes pas parfaits.

C’est pour cette raison que le Prophète () a dit : « ***Par Celui qui tient mon âme entre Ses mains, si vous ne commettiez pas de péchés, Allah vous aurait fait disparaître et vous aurait remplacés par un peuple qui commet des péchés, qui Lui demande pardon et auquel Il pardonnerait[[1]](#footnote-1).*** ».

Il () a aussi dit : « ***Tout fils d’Adam est pécheur et les meilleurs des pécheurs sont ceux qui se repentent continuellement[[2]](#footnote-2).*** »

Allah est Connaisseur de la faiblesse de l’être humain, c’est pour cela qu’Il a fait preuve de miséricorde à son égard, Il lui a ouvert les portes du repentir et lui a permis de revenir vers Lui dès que ses passions et les péchés prennent le dessus sur lui. S’il ne commettait pas de péchés, l’être humain se retrouverait dans une position délicate, car il accorderait moins d’importance au lien qu’il a avec son Seigneur, et serait moins enclin à demander Son absolution et Son pardon. La repentance est donc un prérequis, un élément essentiel qui permet de palier aux manquements humains.

Allah a prescrit la repentance à certaines catégories de personnes de la communauté : ceux qui ouvrent la voie dans l’accomplissement des bonnes œuvres, ceux qui font preuve de parcimonie dans l’accomplissement des bonnes œuvres, et ceux qui se sont fait du tort à eux-mêmes en accomplissant des actes proscrits.

Le Très- Haut dit : « **Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès[[3]](#footnote-3).** »

« **Ô vous qui avez cru! Repentez-vous à Allah de façon sincère[[4]](#footnote-4)**. »

Le Messager d’Allah () a dit : ***« Ô gens, repentez-vous à Dieu et implorez Son pardon, car moi, je me repens cent fois par jour[[5]](#footnote-5).*** »

Allah () englobe de Sa miséricorde et de Sa clémence Ses créatures. Allah est Magnanime, Son but n’est pas de nous faire souffrir ou de nous anéantir. Au contraire, Il nous accorde un délai et demande à son Prophète () de proclamer Sa générosité en ses termes : « **Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d’Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c’est Lui le Pardonneur, le Très-Miséricordieux[[6]](#footnote-6).** »

Le Généreux envers Ses créatures dit aussi : « **Ne vont-ils donc pas se repentir à Allah et implorer Son pardon ? Allah est Pardonneur et Miséricordieux[[7]](#footnote-7).** »

« **Et je suis Grand Pardonneur à celui qui se repent, croit, fait bonne œuvre, puis se met sur le bon chemin[[8]](#footnote-8).** »

« **Et pour ceux qui, s’ils ont commis quelque turpitude ou causé quelque préjudice à leurs propres âmes (en désobéissant à Allah), se souviennent d’Allah et demandent pardon pour leurs péchés - et qui est-ce qui pardonne les péchés sinon Allah? - et qui ne persistent pas sciemment dans le mal qu’ils ont fait[[9]](#footnote-9)**. »

« **Quiconque agit mal ou fait du tort à lui-même, puis aussitôt implore d’Allah le pardon, trouvera Allah Pardonneur et Miséricordieux[[10]](#footnote-10).** »

Allah a enjoint le repentir à Ses créatures les plus égarées, les idolâtres et ceux qui ont dit que Jésus () était le fils d’Allah. Il est au-dessus des propos tenus par les injustes. Le Très-Haut dit : « **Ne vont-ils donc pas se repentir à Allah et implorer Son pardon? Allah est Pardonneur et Miséricordieux[[11]](#footnote-11).** »

Allah a même permis aux hypocrites, qui sont plus sournois que ceux qui mécroient ouvertement, de se repentir. Il s’adresse à eux en ces termes : « **Les hypocrites seront, certes, au plus bas fond du Feu, et tu ne leur trouveras jamais de secoureur, sauf ceux qui se repentent, s’amendent, s’attachent fermement à Allah, et Lui vouent une foi exclusive. Ceux-là seront avec les croyants. Et Allah donnera aux croyants une énorme récompense[[12]](#footnote-12).**»

L’acceptation de la repentance fait partie des attributs divins, Allah se réjouit et agrée notre repentir par bienveillance. Allah () dit : « **Et c’est lui qui agrée de Ses serviteurs le repentir, pardonne les méfaits et sait ce que vous faites[[13]](#footnote-13).** »

Et Il dit : « **Ne savent-ils pas que c’est Allah qui accueille le repentir de Ses serviteurs, et qui accepte les aumônes, et qu’Allah est L’Accueillant au repentir et le Miséricordieux[[14]](#footnote-14).**»

Anas ibn Mâlik, le servant du Messager d’Allah () relate qu’il a dit : « ***Allah se réjouit plus du repentir de Son serviteur que l’un de vous ne se réjouit en retrouvant son chameau qu’il avait perdu dans le désert[[15]](#footnote-15).*** »

Dans une version attribuée à Muslim (2747), il est dit : « ***Allah Se réjouit du repentir de Son serviteur plus que ne se réjouit l’un de vous qui, traversant une terre désertique, voit sa monture lui échapper, emportant sa nourriture et sa boisson. Désespérant de retrouver sa monture, il s’allonge à l’ombre d’un arbre. Alors qu’il est ainsi, voila que sa monture se présente devant lui. Il la saisit par la bride et s’exclame sous l’effet de la joie : « Seigneur! Tu es mon serviteur et je suis Ton seigneur ! », commettant ainsi un lapsus.*** »

cAbdullah Ibn Qays Ash-Shacrâwî () relate que le Prophète () a dit: « ***Certes Allah tend Sa main la nuit pour que se repente celui qui a péché la journée et Il tend Sa main la journée pour que se repente celui qui a péché la nuit, et ce jusqu’à ce que le soleil se lève à l’Ouest[[16]](#footnote-16).*** »

cAbdullah Ibn cUmar (), le Prophète () a dit : « ***Certes Allah accepte le repentir de Son serviteur tant que celui-ci n’a pas rendu l’âme[[17]](#footnote-17).*** »

**Deuxièmement** : les bienfaits du repentir transparaissent tôt ou tard, ils peuvent être visibles ou non. La rétribution de la repentance transparait dans la purification du cœur, la suppression des mauvaises actions, la multiplication des bonnes actions. Allah () dit : « **Ô vous qui avez cru! Repentez-vous à Allah de façon sincère. Il se peut que votre Seigneur vous efface vos fautes et qu’Il vous fasse entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, le jour où Allah épargnera l’ignominie au Prophète et à ceux qui croient avec lui. Leur lumière courra devant eux et à leur droite; ils diront ; « Seigneur, parfais-nous notre lumière et pardonne-nous. Car Tu es Omnipotent »[[18]](#footnote-18).** »

La rétribution de la repentance réside aussi dans le fait d’avoir une vie agréable, une vie empreinte de foi, de quiétude, de sérénité, et de paix intérieure. Allah () dit : « **Demandez pardon à votre Seigneur ; ensuite, revenez à Lui. Il vous accordera une belle jouissance jusqu’à un terme fixé, et Il accordera à chaque méritant l’honneur qu’il mérite. Mais si vous tournez le dos, je crains alors pour vous le châtiment d’un grand jour[[19]](#footnote-19).** »

Les bienfaits tombés du ciel et la purification de ceux présents sur terre, la multiplication des biens et des enfants, la bénédiction dans le rendement, la santé, la prévention des choses nuisibles. Allah () a dit en parlant de Hûd () : « **Ô mon peuple, implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui pour qu’Il envoie sur vous du ciel des pluies abondantes et qu’Il ajoute force à votre force. Et ne vous détournez pas [de Lui] en devenant coupables[[20]](#footnote-20).** »

**Troisièmement** : Allah agrée le repentir des repentants. Le cortège des repentants ne cesse sa course vers Allah jusqu’à ce que le soleil ne se lève à l’Ouest. Celui-ci se repent d’avoir barré la route à quelqu’un, celui-là se repent de s’être adonné à la fornication, d’avoir consommé de l’alcool, de la drogue, d’avoir rompu les liens de parenté, d’avoir délaissé totalement ou partiellement la prière, d’avoir désobéi à ses parents, d’avoir eu recours à l’intérêt, d’avoir tenté de soudoyer quelqu’un, d’avoir volé, commis un crime, de s’être approprié les biens d’une personne sans raison valable, ou d’avoir fumé. Annonce la bonne nouvelle à ceux qui reviennent vers Allah repentant, les voilà devenus, par leur repentir sincère, aussi pur qu’un nouveau-né.

Abû Sacîd Al-Khudrî () relate que le Prophète () a dit : « ***Parmi ceux qui vivaient avant vous il y avait un homme qui avait tué quatre-vingt-dix-neuf personnes. Il demanda quel était le plus grand savant de la terre. On lui désigna un moine. Il alla le trouver et lui dit qu’il avait tué quatre-vingt-dix-neuf personnes en lui demandant s’il lui restait quelque possibilité de se repentir ?***

***- Le moine dit aussitôt : « Non ».***

***Il le tua sur le coup et compléta ainsi à cent le nombre de ses victimes. Puis il demanda quel était l’homme le plus savant de la terre. On lui en désigna un.***

***- Il lui dit : « J’ai tué cent personnes. Ai-je encore quelque possibilité de me repentir ?***

***- Il lui dit: « Oui et qu’est ce qui s’oppose à ton retour à Allah? Va dans tel pays. Là vivent des gens qui ne font qu’adorer Allah l’Exalté. Adore Allah avec eux et ne retourne plus dans ton pays car c’est une terre de mal ».***

***Il se mit donc en marche et lorsqu’il arriva à la moitié du chemin il mourût. Les Anges de la miséricorde se disputèrent à son sujet avec les Anges du châtiment (les uns voulant le destiner au Paradis, les autres voulant le destiner à l’Enfer). Les Anges de la miséricorde dirent:***

***- « Il est venu plein de repentir désirant de tout coeur retourner à Allah ».***

***- Les Anges des tourments dirent: « Il n’a jamais fait de bien dans sa vie. »***

***C’est alors qu’un Ange vint à eux sous une apparence humaine. Ils le prirent comme arbitre. Il leur dit :***

***- « Mesurez la distance qui le sépare de la terre du mal et celle qui le sépare de la terre du bien. Destinez-le ensuite à celle dont il est le plus proche. »***

***Ils la mesurent et trouvèrent qu’il était plus près de la terre qu’il voulait rejoindre et ce furent les Anges de la miséricorde qui retirèrent son âme[[21]](#footnote-21).*** »

Et selon une autre narration : « ***Ils trouvèrent qu’il était plus proche d’un empan de la cité du bien. Aussi fut-il absout de ses péchés[[22]](#footnote-22).*** »

Et selon une autre narration : « ***Allah ordonna à la terre de destination de se rapprocher et à la terre de départ de s’éloigner. Ils trouvèrent qu’il était plus proche de la terre du bien d’un empan. Par conséquent, Allah lui pardonna ses méfaits[[23]](#footnote-23)***. »

Et dans une autre version : « ***Il mit sa poitrine en direction de la terre souhaitée[[24]](#footnote-24).*** ».

La repentance signifie : le retour vers Allah, l’éloignement et l’aversion des péchés, le regret face à nos manquements dans l’accomplissement des actes d’adorations.

L’imam An-Nawawî () disait : « Le repentir de tout péché est une obligation. S’il s’agit d’un péché commis par le serviteur envers son Seigneur -et qui n’est pas lié au droit d’un être humain- ce repentir est soumis à trois conditions :

1) Le renoncement au péché,

2) Le regret de l’avoir commis

3) La ferme intention de ne plus y revenir.

Si l’une de ces trois conditions n’est pas remplie, le repentir ne sera pas valable.

Si le péché porte atteinte à un être humain, les conditions du repentir sont alors au nombre de quatre : les trois précédentes, auxquelles s’ajoute une quatrième qui consiste à réparer le tort commis envers autrui. S’il s’agit d’un vol, il faut lui restituer son bien. S’il s’agit d’une calomnie proférée contre lui -ou quelque chose de semblable-, il faut la réparer ou demander son pardon. S’il s’agit de médisance, il faut l’en informer.

II est nécessaire de se repentir de tout péché. Si le serviteur se repent de certains péchés, son repentir est valable pour ces péchés, mais il doit se repentir du reste des péchés commis. »

Si toutes les conditions du repentir sont réunies, il ne convient pas de douter de l’acceptation du repentir. Cela relève des insufflations sataniques, et va à l’encontre de la parole Divine et des propos prophétiques concernant l’acceptation de la repentance sincère.



1. Rapporté par Muslim (20749). [↑](#footnote-ref-1)
2. Rapporté par Al-Tirmidhî (2499). [↑](#footnote-ref-2)
3. S. 24, v. 31. [↑](#footnote-ref-3)
4. S. 66, v.8. [↑](#footnote-ref-4)
5. Rapporté par Muslim. [↑](#footnote-ref-5)
6. S. 39, v. 53. [↑](#footnote-ref-6)
7. S. 5, v. 74. [↑](#footnote-ref-7)
8. S. 20, v. 82. [↑](#footnote-ref-8)
9. S. 3, v. 135. [↑](#footnote-ref-9)
10. S. 4, v. 110. [↑](#footnote-ref-10)
11. S. 5, v. 74. [↑](#footnote-ref-11)
12. S. 4, v. 145-146. [↑](#footnote-ref-12)
13. S. 42, v. 25. [↑](#footnote-ref-13)
14. S. 9, v. 104. [↑](#footnote-ref-14)
15. Hadith unanimement reconnu. [↑](#footnote-ref-15)
16. Rapporté par Muslim (2759). [↑](#footnote-ref-16)
17. Rapporté par Tirmidhi (3537), jugé authentique par Al-Albânî. [↑](#footnote-ref-17)
18. S. 66, v. 8. [↑](#footnote-ref-18)
19. S. 11, v. 3. [↑](#footnote-ref-19)
20. S. 11, v. 52. [↑](#footnote-ref-20)
21. Hadith unanimement reconnu. [↑](#footnote-ref-21)
22. Rapporté par Muslim (2716). [↑](#footnote-ref-22)
23. Rapporté par Al-Bukhârî (3470). [↑](#footnote-ref-23)
24. Rapporté par Muslim (2766). [↑](#footnote-ref-24)